

Conseil municipal 7 avril 2017

Taxes locales

Le conseil municipal maintient à l'identique les taxes actuelles. Il ne souhaite pas faire peser sur les ménages les baisses de dotation actuelles.

Subventions

Le Maire présente les propositions de la commission « Subventions ». Comme chaque année, il n'est donné suite qu'aux demandes émanant d'associations du village ou qui interviennent dans le village. Nous subventionnons également tous les jeunes du village qui participent à des sorties éducatives avec leur classe. (Collèges, Lycées...). Le Conseil adopte ces propositions.

Concernant la subvention versée chaque année à la coopérative de l'école primaire, Monsieur le Maire propose de la maintenir à son niveau actuel (39€ par élève soit 5 265€). A la demande de quelques conseillers, et après vote, celle-ci est ramenée à 3 000€.

Crédits de fonctionnement Ecole primaire

Ils sont maintenus au niveau de 2016 soit 57€ par élève.

Hypermagasin Lidl

En définitive, le terrain sera vendu 10€ le m², les aménagements annexes (tourne à gauche) restant à la charge de l'acheteur.

Comptes administratifs / Comptes de gestion

Le budget général présente un compte positif de 213 709€. Le budget eau un compte positif de 21 856€. Quant au budget assainissement, il est légèrement en déficit avec un compte négatif de 8 306€.

Suite à la présentation faite par le Maire et après que celui-ci se soit retiré, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Budgets prévisionnels

Les « restes à réaliser » des travaux engagés en 2016 (en particulier les subventions attendues) étant importants, sur proposition du Maire, afin de ne pas mettre en péril notre trésorerie, la dernière tranche de travaux prévue pour la mise aux normes de nos réseaux est reportée à l'an prochain.

Les priorités du budget 2017 sont :

- de terminer la mise aux normes de notre éclairage public.
- poursuivre la réfection des routes et d'un chemin sous lequel passe notre conduite d'alimentation principale en eau potable.
- réhabiliter les logements de l'ancienne école primaire.
- pourvoir à l'achat ou au remplacement de divers appareils salle Tenlor, salle Suzanne Parisot, services techniques
- reconstituer notre réserve foncière
- sécuriser notre nouveau jardin public

En fin de présentation, Monsieur le Maire précise que ces budget prévisionnels, au vu de la conjoncture actuelle, en particulier la baisse des dotations, sont des budgets « prudents ». Les budgets sont adoptés à l'unanimité.

Emplois d'été

Quatre jeunes du village sont recrutés pour aider les services techniques durant les mois de juin, juillet, août.

Carte « Avantages jeunes »

Cette année encore, elle sera offerte aux jeunes du village entre 11 et 25 ans.

Etang communal

Il sera ouvert désormais aux dates officielles d'ouverture et fermeture de la pêche.